

Une voix: Ils ne le feront pas.

L'hon. M. Olson: Si, mais eux auront les renseignements exacts.

M. Woolliams: Alors permettez que je vous dise ce qui arrivera après la nomination du Conseil. Des décrets seront adoptés pour conférer plus de pouvoir au gouvernement. Qu'arrivera-t-il ensuite? Sans en informer le Parlement on pourrait alors faire une proclamation comme celle-ci. «Au pays, tout le gros bétail, tous les porcs, toutes les volailles, tous les œufs, toutes les fèves soya, tout le maïs, de fait le Canada tout entier se trouvent maintenant sous l'égide de cette commission des plus libérales.» C'est ce que contient le bill. Le ministre a l'air triste. Il devrait l'être comme ministre de l'Agriculture de l'Ouest.

L'hon. M. Olson: C'est votre interprétation fautive qui m'attriste.

M. Woolliams: Le ministre devrait se sentir triste en songeant à ce qu'il préconisait au temps où il était membre du Crédit social. Il doit se souvenir que M. Aberhart avait dit à certains gouvernements de ne pas toucher aux affaires. Le premier ministre Manning a fait de même. A présent, le ministre de l'Agriculture reprend à son compte ce pragmatisme dictatorial à la mode chez les libéraux et qui menace les cultivateurs tout comme Staline représentait une menace pour les koulaks lorsqu'il les réduisit tous au servage. Le magazine *Time*, qui est dans une sorte de communion de pensée avec le gouvernement, dira peut-être que c'est user d'un langage extrême. Il faut que ce langage soit extrême, monsieur l'Orateur, car il s'agit d'un bill extrême. Il est temps que les cultivateurs et les producteurs du Canada sachent ce qui se passe.

Les éleveurs de l'Ouest sont venus un jour à Ottawa où ils ont invité les sénateurs et les députés à un souper consacré à la dégustation de viande de bœuf. Qu'a dit à cette occasion le président du syndicat des éleveurs? «Nous ne demandons au gouvernement qu'une seule faveur... ne vous mêlez pas de nos affaires.» C'est précisément ce que souhaitent les éleveurs actuellement. C'est ce que demandent les éleveurs de bétail de l'Ontario. S'il doit y avoir un conseil pour orienter la commercialisation de ces produits, c'est un conseil de producteurs, élu par les producteurs, qui devrait avoir voix au chapitre.

● (8.40 p.m.)

C'est ce que nous, les conservateurs, avons à l'esprit lorsque nous avons établi la Commission canadienne du blé, un organisme des producteurs. Elle paie ses membres, peu importe s'ils vendent du blé ou non, peu importe s'ils en vendent 100 ou 200 millions de boisseaux.

[M Woolliams.]

Une voix: Quels seront les traitements des membres de ce Conseil?

M. Woolliams: On s'enquiert au sujet des traitements. Je ne puis pas donner des chiffres précis, mais je sais que les traitements seront presque comparables à ceux des membres du cabinet. Lorsque cette loi sera promulguée et que le Conseil contrôlera la commercialisation, on contournera le Parlement et la démocratie, le producteur et le Parlement lui-même seront émasculés. Voilà ce à quoi ce bill mènera.

Une autre question: qui choisira les membres du Conseil? Le gouverneur en conseil. Nous savons comment le gouvernement fonctionne. Si 18 ou 19 personnes doivent être nommées à une commission, on en choisit une en dehors du cercle politique de sorte que les nominations n'aient pas l'air dictées par la politique. Le ministre sait que l'on nommera surtout des libéraux et que le gouvernement se laissera guider par les motifs qui l'ont inspiré quand le premier ministre a formé le conseil qui s'occupe de la télévision. C'est la même philosophie et la même motivation intellectuelle qui présideront à l'établissement du conseil qui dirigera les éleveurs de porcs.

Une voix: C'est le socialisme canadien.

M. Woolliams: Quelqu'un dit que c'est le socialisme canadien. Les socialistes permettent au moins aux agriculteurs de se faire entendre. Que peut-on encore faire aux termes de la loi? Le cabinet peut conclure n'importe quel accord avec une province ou un pays importateur sans demander l'approbation du Parlement. En d'autres termes, l'exécutif, le cabinet tout-puissant dont les membres sont absents ce soir, peut conclure l'entente qu'il veut avec n'importe quel pays. J'espère que le ministre se rappellera l'accord sur le blé conclu avec la Grande-Bretagne, car il était désavantageux pour les cultivateurs et a fait perdre beaucoup d'argent aux producteurs de l'Ouest. J'ai lu un de ses premiers discours où il disait que l'accord avait coûté, en un an, \$600 millions aux cultivateurs de l'Ouest. Mais au moins cet accord a été conclu, avant que je ne fasse des recherches à ce sujet dans le hansard. Mais en vertu de cette mesure, le gouvernement ne risquera rien. Il connaît toutes les ficelles.

M. Gibson: Le député me permettrait-il de lui poser une question?

M. Woolliams: Non, j'aimerais que cet étudiant en droit soit sage et qu'il se rende à sa bibliothèque faire son travail. Je prétends que le gouvernement, le pouvoir exécutif, ne peut conclure un accord sans en saisir le Parlement et lui donner la chance d'y apporter des modifications. En vertu du nouveau Règlement, cette procédure est très dangereuse,